



n° 8 - juin 2012

Le changement maintenant... oui mais par la lutte !	page 1
Plan de formations locales	page 2
Rencontre avec le premier ministre	page 3
Solidaires : Le changement, c'est maintenant	page 4
Mort annoncée des GRETA	page 6
Congrès SUD CT et SUD Education	page 7
Pour les retraites, le changement c'est maintenant	page 8

EDITO

Le changement maintenant... oui mais par la lutte !

Sarkozy a été éjecté. Pas de regret. Au delà du personnage, c'est sa politique réactionnaire et celle de toute la droite qui a été sanctionnée. Faut-il rappeler quelques-uns de ses méfaits : saccage des services publics, cadeaux fiscaux aux plus riches, chasse aux immigrés, contre-réforme des retraites, casse du code du travail, dénonciation du rôle des syndicats.....

Une période nouvelle s'ouvre avec la victoire de François Hollande dans un contexte difficile. La progression à la gauche du PS, non négligeable, est restée limitée.

Le Front National à travers les discours de Marine Le Pen a réussi à capter 6 400 000 électeurs. Au delà de ce score le plus grave est la banalisation de ses idées xénophobes qui ont contaminé une partie de la droite dite « républicaine ». A l'instar de Sarkozy, entre les deux tour notamment, la droite a couru après les thèmes du FN dans l'espoir d'arracher au FN un électorat populaire censé se reconnaître dans le portrait du « travailleur qui ne veut pas que celui qui ne travaille pas gagne davantage que lui ». (*discours de Sarkozy le 23 avril 2012*).

Il nous faut combattre pied à pied les propositions démagogiques du FN. Pour enlever le terreau sur lequel il prospère il faut absolument que le mouvement social, et donc les syndicats dont Solidaires, remporte des victoires significatives après 10 ans de gouvernance de droite ultra-libérale.

La satisfaction de nos revendications tant dans le secteur privé que public sera le signe tangible de l'utilité de luttes collectives et que l'atomisation des travailleurs et chômeurs n'est pas une fatalité, qu'elle peut et doit régresser. C'est du lien social qu'il faut reconstruire dans les banlieues, les villes et villages, les bureaux et ateliers : le syndicalisme doit y prendre toute sa part à son niveau.

Le nouveau gouvernement promet de nombreuses consultations des syndicats. Certes cela constitue un progrès par rapport à l'ancienne majorité qui n'avait de cesse de dénoncer « les corps intermédiaires conservateurs ». Mais le fond du problème est l'ampleur des réformes à mettre en œuvre :

- Retraite à 60 ans
- SMIC à 1700 €
- Refonte du Code du Travail pour qu'il protège tous les travailleurs contre la précarité et le chômage notamment,
- Réforme fiscale avec suppression des niches, progressivité réelle de l'impôt sur la base des revenus du travail et du capital.

Dès ce mois de juin distribuons massivement le tract national sur nos revendications.

Formation Syndicale

2e semestre 2012

Solidaires basse-Normandie

Voici le nouveau programme de formation proposé par l'Union syndicale Solidaires.

Les inscriptions aux sessions doivent passer obligatoirement par le secrétaire ou par le responsable formation du syndicat puis adressées par écrit à Solidaires Commission formation, ou par mail à formationsolidairesbn@orange.fr.

Préciser pour chaque inscription : Nom, Prénom, entreprise et syndicat, adresse, mail et téléphone.

Elles doivent parvenir au minimum deux mois avant la date de la session.

La prise en charge des pertes de salaires et des frais de formation sera étudiée par Solidaires avec le syndicat si elle n'est pas prévue par le code du travail (CE, CHSCT), la convention collective ou par le règlement intérieur du comité d'entreprise.

Cette prise en charge reste dans le cadre de la solidarité entre les structures. Il faudra donc que le syndicat prouve que toutes les recherches de financement aient été faites et que lui même ne peut faire face aux coûts.

Les formations se tiendront en principe à CAEN ou dans la périphérie mais peuvent aussi se tenir dans l'Orne ou la Manche, selon les inscriptions.

Les demandes de congés de formation sont à remettre à l'employeur un mois avant le début de la session. Demander un exemplaire d'inscription et une demande de congés à adresser à votre employeur au correspondant formation de votre syndicat.

FORMATION SYNDICALE 2e semestre 2012

Inscription à retourner à **Union Syndicale Solidaires Commission formation**
7 avenue de cambridge, CTIS - 14200 HEROUVILLE SAINT CLAI
ou par mail à formationsolidairesbn@orange.fr

Thème	Dates	Présentation
CHSCT	1 au 3 octobre	Fonctionnement et rôle des élus CHSCT
RPS	4 au 5 octobre	Mécanismes économiques et organisationnels et leurs conséquences pour les salariés. Pistes actions syndicales
Internet	11 et 12 octobre	Perte neutralité du Net. Citoyens espionnés. Comment combattre Big Brother
Prise de parole en public	24 au 26 octobre	Techniques de communication. Faire valoir ses arguments. Formation animée par Culture et Liberté
Rédaction de tracts	8 et 9 novembre	Ecriture et présentation de tract
Délégué Syndical	12 au 14 décembre	Rôle et action du délégué syndical
Délégué du personnel	Fin novembre début décembre	Rôle et action du délégué du personnel



L'Union syndicale Solidaires a salué positivement le fait d'être reçue par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault. Cette rencontre, une première pour l'Union syndicale, constitue la reconnaissance de la place prise par Solidaires dans le paysage syndical et les mouvements sociaux ces dernières années.

Cette rencontre a été l'occasion pour le Premier ministre de préciser sa volonté de développer une réelle démocratie sociale avec l'ensemble des acteurs et de préciser le rôle de la prochaine Conférence sociale, qui devra tracer « une feuille de route » pour l'action gouvernementale. Pour l'Union syndicale Solidaires, cette conférence sociale devrait réunir tous les acteurs sociaux, y compris les associations de chômeurs. L'Union syndicale sera présente à cette conférence sociale, prévue avant la mi-juillet, sous la présidence de François Hollande.

L'Union syndicale Solidaires a insisté sur la nécessité d'un réel changement pour répondre aux urgences sociales et pour en finir avec l'insécurité sociale dans laquelle se trouve la majorité des salariés, chômeurs et retraités de ce pays. Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault doit engager des politiques qui marquent une rupture nette avec les politiques ultralibérales, antisociales et sécuritaires des gouvernements précédents. Cela suppose de sortir la question de la dette de l'emprise de la finance et d'encadrer strictement les marchés financiers. De la même façon, au niveau européen, la France doit agir pour remettre en cause le dumping généralisé et travailler à une harmonisation sociale et fiscale. L'Union syndicale Solidaires a rappelé son opposition à la ratification du « pacte budgétaire » européen et en tout état de cause, la nécessité d'un référendum sur cette question.

L'Union syndicale Solidaires a décliné ses propositions en matière d'emploi, de salaires, de politique fiscale, de services publics et de Fonction publique, de protection sociale (retraites, assurance maladie, perte d'autonomie), santé au travail et conditions de travail, égalité entre les femmes et les hommes, sans-papiers et droits nouveaux des salariés (*en particulier dans les TPE*). Ces propositions sont basées sur la nécessité d'un autre partage des richesses, d'un rééquilibrage entre salaires et profits, sur la volonté de mettre fin à toutes les précarités et de mettre au coeur des choix politiques l'accès aux droits fondamentaux.

Concernant les mesures annoncées sans attendre les débats parlementaires, l'Union syndicale a rappelé qu'au-delà de la perspective qu'elle porte d'un SMIC à 1600 euros net, il faut une augmentation immédiate et significative du SMIC pour montrer la volonté de ce gouvernement de commencer à rééquilibrer la répartition des richesses. Concernant le décret annoncé sur le droit de partir à 60 ans pour ceux et celles qui ont le nombre d'annuités requises, l'Union syndicale Solidaires a réaffirmé qu'il serait totalement injuste qu'il y ait des restrictions et que toutes les périodes validées (*maternité, chômage*) devaient être prises en compte. L'union syndicale Solidaires a insisté que le système de décote (véritable double peine), qui pénalise particulièrement les femmes, soit immédiatement abrogé sans attendre l'ouverture des négociations sur le dossier des retraites.

Pour faire avancer ses revendications, l'Union syndicale Solidaires sera reçue par les ministres qui ont en responsabilité ces différents dossiers. Elle attend du gouvernement que les orientations qui vont être prises dans les semaines à venir soient à la hauteur de l'urgence sociale et des attentes d'un réel changement dans notre pays.

Maintenant, c'est le changement ?

Le gouvernement Sarkozy, c'est fini. Pour toutes celles et tous ceux, qui en ont combattu pendant les cinq dernières années les contre-réformes, les politiques sécuritaires, xénophobes et racistes, c'est une bonne nouvelle. Mais ce qui importe, pour les salarié-es, les chômeurs/ses, les retraité-es, les jeunes, les précaires et les exclu-es, c'est que la politique change, que la société ne soit plus organisée en fonction des besoins d'une petite minorité qui profite du travail des autres pour s'enrichir toujours plus.

François Hollande s'est fait élire Président de la République en promettant que « le changement c'est maintenant ». Changer de Président, c'est fait ; changer de gouvernement c'est fait aussi. Les élections législatives de juin peuvent donner aux partis de Gauche une majorité à l'Assemblée nationale qu'ils ont déjà au Sénat. Pour que ce soit utile à tous, il faut des décisions concrètes. L'Union syndicale Solidaires réaffirme les revendications et les propositions alternatives qu'elle a portées dans les mobilisations sociales de ces dernières années. Nous ne pensons pas être dans une situation sociale permettant d'imposer que toutes celles-ci soient satisfaites dans la semaine. Mais, a contrario, certaines décisions peuvent être prises sans délai, et des engagements forts doivent être annoncés dès maintenant.

Salaires : maintenant, c'est le changement ?

Augmentation du SMIC et des minimas sociaux (1 700 euros), des allocations-chômage et pensions de retraite. Ensuite, négociations salariales dans la Fonction publique et dans les branches (300 euros pour toutes et tous), création d'un revenu socialisé d'études.

Santé : maintenant, c'est le changement ?

Droit à la santé pour tous, par des mesures immédiates supprimant les déremboursements, les tickets modérateurs, les forfaits hospitaliers... Mise en place progressive d'une démocratie sociale à tous les niveaux dans la définition des besoins, la gestion et le fonctionnement de la Sécurité sociale.

Retraites : maintenant, c'est le changement ?

Annulation des contre-réformes sur les retraites. La décote, double peine pour les carrières incomplètes, doit être abrogée sans délai !

Emploi : maintenant, c'est le changement ?

Suspension des plans de licenciements, droit de veto dans les Comités d'Entreprise, extension de l'obligation de CE aux entreprises de moins de 50 salarié es. Arrêt des suppressions d'emplois dans la Fonction publique et les entreprises publiques. Ensuite, négociations nationales pour réduire le temps de travail à 32 heures hebdomadaires avec création d'emplois et sans perte de salaire ; création d'un statut du salarié - applicable à tous et toutes et financé par un fonds patronal mutualisé - pour garantir le maintien du salaire entre deux emplois et les formations de reconversion.

Services publics : maintenant, c'est le changement ?

Adoption d'un plan de renforcement et de développement des services publics, notamment dans les secteurs d'aide à la personne et dans les secteurs privatisés par les précédents gouvernements, avec les emplois statutaires et les moyens financiers nécessaires à la satisfaction des besoins collectifs sur l'ensemble du territoire.

Fiscalité : maintenant, c'est le changement ?

Annulation des cadeaux fiscaux faits aux plus riches et de l'alourdissement des impôts les plus injustes (TVA), abrogation de la TVA « sociale », mise en place d'une fiscalité juste et redistributive. Cela passe par la priorité donnée à l'impôt direct et progressif, la reconstruction d'une fiscalité directe locale juste, la lutte contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux, et une harmonisation fiscale européenne...

Europe : maintenant, c'est le changement ?

Dénonciation des traités européens qui organisent le pillage des populations au profit des patrons et banquiers ; non ratification du « pacte budgétaire ». Ensuite organisation systématique d'un référendum avant toute éventuelle signature d'un nouveau traité européen... et respect du vote populaire.

Liberté syndicale : maintenant, c'est le changement ?

Abrogation des lois antigreve. Ensuite, création de droits nouveaux dans les entreprises, notamment pour que la liberté syndicale devienne une réalité partout.



Renforcer les syndicats, pour que ça change maintenant !

Ces propositions sont de nature à répondre aux urgences sociales. Elles doivent s'inscrire dans un changement de politique qui tourne la page des politiques néolibérales et antisociales. Un changement de politique doit mettre en avant la satisfaction des besoins sociaux de toutes et tous, la résorption des inégalités, de la précarité et des discriminations, la prise en compte de la nécessaire transition écologique et s'appuyer pour cela sur une autre répartition des richesses. Permettre à chacun-e d'avoir un emploi stable et d'avoir un logement, ce sont des urgences !

La lutte pour défendre la santé au travail est une revendication essentielle des équipes syndicales Solidaires. Les pressions managériales, les organisations du travail, la recherche continue de productivité dans les secteurs public et privé, créent des situations véritablement inhumaines. Les suicides sur le lieu de travail en sont une conséquence dramatique, mais ce n'est pas la seule : des dizaines de milliers de salarié-es du public et du privé sont victimes de la souffrance au travail. Les accidents du travail augmentent. Dénoncer les effets est nécessaire, mais il faut s'attaquer aux causes, pour que collectivement nous puissions imposer que soit mis un terme à cette situation.

Le syndicalisme combat pour les droits égaux pour toutes et tous. La place des femmes dans la société et notamment dans le monde du travail est marquée par des inégalités persistantes : salaires, déroulement de carrière et retraites plus faibles, discriminations à l'embauche, emplois précaires, temps partiel imposés, etc. La société que nous voulons construire est égalitaire ! Les discriminations, qu'elles soient liées au genre, à la nationalité, à l'orientation sexuelle, etc., doivent être bannies.

Il est indispensable **de rompre avec la société productiviste qui dérègle le climat** avec des émissions de gaz à effet de serre qu'elle est incapable de limiter et qui épuise rapidement les ressources naturelles. Il y a urgence à prendre en compte les enjeux environnementaux (OGM, nucléaire,...). La catastrophe de Fukushima ne peut que renforcer notre exigence d'arrêt immédiat de tout projet de construction de centrale nucléaire, d'abandon de l'EPR et de décision politique immédiate de sortie du nucléaire: cette décision doit s'accompagner d'un débat sur les échéances et les modalités de la transition énergétique et d'un plan de reconversion pour les personnels préservant leur statut et leur emploi.

Notre syndicalisme est ouvert à tous, chaque salarié-e y a sa place quels que soient son statut, sa nationalité, ses idées politiques, etc. Mais **le syndicalisme est fondamentalement opposé au fascisme, à l'extrême-droite, à la xénophobie, au racisme, à l'homophobie, au sexisme.** Celles et ceux qui défendent de telles « idées » ne peuvent se revendiquer du mouvement ouvrier, ils et elles en sont les ennemi-es ! C'est sur le terreau des reculs sociaux que le fascisme se construit ; le syndicalisme dans son ensemble doit reprendre l'initiative, être présent dans les localités, répondre aux besoins de solidarité, construire des actions unitaires gagnantes, montrer concrètement que l'extrême-droite n'est pas la solution aux problèmes des travailleuses, des travailleurs.

Répondre aux urgences sociales, construire dès aujourd'hui la société que nous voulons pour demain, obtenir la satisfaction des revendications que nous avons dans les entreprises et les établissements, voilà à quoi sert le syndicalisme !

Les moyens existent, notre société ne cesse de produire plus et est de plus en plus riche : la mobilisation, la construction de rapports de forces nous permettront d'imposer une répartition différente, pour que cela ne profite plus qu'aux seuls patrons, banquiers et actionnaires !

Changer de président est une chose, imposer une autre politique au marché et à la finance en est une autre. Dès le lendemain de l'élection, tous les plans sociaux retardés pour raison électorale vont tomber, la finance va faire pression pour imposer plus d'austérité.

Quelle que soit la majorité, le rapport de force est déterminant : pour que les droits acquis ne régressent pas, pour en gagner de nouveaux, un affrontement avec les pouvoirs économiques est inévitable et des luttes de grande ampleur sont indispensables. L'Union syndicale Solidaires agira de tout son poids, dans l'unité, pour mobiliser.

Maintenant, c'est le changement ? Alors, organisons-nous pour qu'il soit réel, renforçons nos syndicats, prenons nos affaires en mains !

Je me syndique pour renforcer l'action collective et développer nos droits.

Nom : Prénom :

Contact (adresse postale ou mail) :

Entreprise, établissement : Signature :

***A retourner à Union syndicale Solidaires – 144 boulevard de la Villette – 75019 Paris
contact@solidaires.org ou à remettre à un-e militant-e Solidaires.***

Le Service Public de la Formation Continue brûle !

Mort annoncée des Greta

Sous prétexte de donner aux GRETA une autonomie financière et juridique, de convenir aux exigences de la concurrence sur l'inégalité qui pourrait résulter de l'intervention financière de l'Etat dans le fonctionnement des GRETA, l'administration centrale a imposé la transformation des GRETA en GIP / GRETA pour 2013, invoquant la loi Warsmann de simplification du droit de mai 2011 sur le nouveau statut des Groupement d'Intérêts Publics.

Cette transformation juridique met à mal le service public de la formation continue : désengagement de l'Etat envers ses personnels contractuels et les usagers.

Cette remise en cause de la formation continue des adultes fait partie de la loi OFPTLV au même titre que le lycée des métiers, la réorganisation de la l'orientation tout au long de la vie ... Il s'agit d'un maillon supplémentaire de la destruction de la formation professionnelle, de la suppression des contenus culturels au profit d'une formation à l'employabilité immédiate.

Conséquences la loi Warsmann sur les GRETA :

- Pour les personnels : **perte du statut d'agent de l'Etat**, dégradation des conditions de travail en augmentant les heures de face à face pédagogique, en procédant à une déréglementation salariale...
- Grande inquiétude concernant les personnels administratifs qui exercent dans les services de gestion. UN GIP = UN Service de Gestion, donc **TROIS services supprimés**.
- Le Rectorat se veut rassurant, expliquant que le GIP reprendra tous les personnels au 1er janvier 2013. Le GIP voudra réduire la masse salariale et procédera à des **réductions de personnels administratifs**. Idem pour les postes de formateurs, en passant leur charge de travail de 810 heures en face à face pédagogique à 1607 heures dont 28 heures de face à face au maximum par semaine ! On ne risque pas de créer des emplois dans ce service !
- Une nouvelle gouvernance par un Conseil d'Administration du GIP où les représentants des **personnels seront en sous-effectif**. Sans délibération possible.
- Des choix dans l'offre de formation en privilégiant les formations «nobles et rentables» au détriment des formations de faible niveau pour les publics éloignés de l'emploi ou bien des formations en relation directe avec les orientations du service public régional. Le GIP Greta s'orientera vers les **formations "juteuses" pour s'autofinancer**, laissant aux lycées des métiers les formations correspondant à des diplômes éducation nationale, en mélangeant élèves, apprentis, formation continue, au sein d'une même classe.

Depuis juin 2011, dans toutes les instances, nous dénonçons cette application de la loi Warsmann, nous lançons des avertissements argumentés pour dénoncer ce choix politique libéral qui condamne à court terme personnels et usagers des Greta.

L'académie de Caen s'enorgueillit d'être la 1ère à effectuer cette "modernisation". Elle servira d'exemple. SUD Education accompagne les personnels dans les groupes de travail et exige un statut de titulaire de l'éducation nationale pour chacun, calqué sur ceux existants (*enseignants, administratifs*). Une formation syndicale intersyndicale est prévue pour préparer un livre blanc et les contre-assises nationales du 7 juin 2012, auxquelles la fédération SUD Education participera. Le personnel des Greta est en lutte mais leurs actions passent souvent inaperçues, en raison de leur petit nombre : 250 ! Il faut que nous défendions, tous ensemble, les conditions de travail, le statut de ces personnels donc la qualité de la formation continue pour l'ensemble des travailleurs.

Dernière minute : un moratoire a été décidé le 31 mai 2012 par le ministre de l'éducation nationale.

La réforme actuelle est stoppée mais non abandonnée ...

Congrès de l'Union Fédérale SUD Protection sociale

Le 4ème Congrès de l'Union Fédérale SUD Protection sociale s'est déroulé les 23 et 24 mai 2012 à Paris.

Des camarades du Calvados, dont notre délégué départemental, ont participé à ce congrès et nous donnent ce petit écho :

Ce Congrès a été l'occasion d'analyser la nouvelle situation politique et de renouveler son équipe d'animation.

Ce congrès a réclamé au nouveau Président et à son gouvernement de reconstruire la Sécurité Sociale Solidaire largement mise à mal par son prédécesseur.

Le Congrès a notamment réclamé des mesures rapides pour supprimer les franchises et autres forfaits, et interdire les dépassements d'honoraires.

Le Congrès réclame le retour du droit au départ à la retraite à taux plein pour tous à 60 ans.

Le Congrès réclame des moyens pour les organismes de sécurité sociale :

- remise en cause des COG, arrêt des suppressions d'emplois, remplacement de tous les départs en retraite,
- augmentation de la valeur du point,
- amélioration des conditions de travail,
- arrêt des fermetures des centres d'accueil, des fusions et réorganisations.

Congrès de la fédération SUD Education Montpellier mai 2012

La fédération SUD Education vient d'organiser son 6^{ème} congrès. Environ 275 délégués venus de toute la France se sont retrouvés pour déterminer les orientations fédérales.

Outre quelques textes concernant les statuts, le règlement intérieur et le fonctionnement de SUD Education, les textes adoptés présentent une réelle orientation politique du syndicat.

« Contre la dette, contre l'austérité » est un texte qui ancre pleinement SUD Education sur la ligne politique de SOLIDAIRES, dans une défense interprofessionnelle des travailleurs. Le congrès a ainsi acté la nécessité d'une campagne fédérales contre les politiques d'austérité.

« Quelle stratégie syndicale dans SUD Education » réaffirme notre volonté d'agir contre la destruction de l'école publique et notre volonté de défendre une école laïque démocratique et émancipatrice pour tous et toutes.

Nous sommes toujours à la recherche d'une définition du système éducatif dans son ensemble. Une école qui n'assure pas de tri social mais qui permette à chacun de s'accomplir. Le texte « Quelle école ? » oriente nos réflexions. L'approche du système éducatif présenté par Nico Hirtt, sociologue belge a été particulièrement appréciée.

Pour affiner ce projet d'école nous avons adopté un texte d'orientation « Lutter contre la loi OFPTLV, c'est s'engager pour une autre école ». SUD Education a ainsi voulu affirmer son opposition à la construction d'un savoir par compétences qui ne prend en compte que l'employabilité des élèves sans permettre une formation personnelle pluriculturelle.

La déstructuration de l'éducation nationale engagée depuis de nombreuses années est à l'origine d'une réelle souffrance au travail ce qui nous a amené à voter un texte sur les « conditions de travail » et la nécessité d'utiliser les droits liés aux CHSCT. Dans ce même registre, un texte « Précarité » a permis d'insister sur la précarisation des personnels.

Pour les retraites, le changement, c'est maintenant ?

La politique réactionnaire des 5 dernières années à base de contre-réformes réduisant les acquis sociaux et de refus de la négociation s'accompagnant de répression du mouvement social va t-elle cesser ? La question de la retraite sera un test.

Dès 2007, le gouvernement Sarkozy s'était attaqué aux « régimes spéciaux », poursuivant les reculs sociaux de 2003 pour la Fonction publique, de 1993 pour le régime général. La contre-réforme illégitime de 2010 a repoussé l'âge de départ de 2 ans, a programmé l'augmentation à 41, puis 41 ans et demi, du nombre d'années de cotisations nécessaire pour toucher une pension pleine. Ces décisions ont diminué le montant des pensions (*travailler plus pour gagner moins*), pénalisé les plus précaires, notamment les femmes. En effet, les statistiques et prévisions du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) indiquent que la durée réelle moyenne de cotisation de 37,5 ans aujourd'hui, augmentera à 38,75 ans en 2020, puis baissera progressivement à 37 ans en 2035 et au-delà : il faut donc revenir sur toutes les lois qui ont augmenté la durée de cotisation !

L'Union syndicale Solidaires souhaite des décisions immédiates montrant une volonté de transformer en réalité le slogan « le changement, c'est maintenant ! » .

En ce sens, la première mesure annoncée par le gouvernement pour ramener, par décret, à 60 ans l'âge de départ en retraite des personnes ayant le nombre d'annuités requises ne peut exclure les périodes de chômage, de maternité... Ce serait un très mauvais signe pour la suite !

Au-delà, l'Union syndicale Solidaires réaffirme que l'indispensable changement en ce domaine passe par une loi qui permette à toutes et tous de profiter pleinement de leur retraite solidaire.

Dès maintenant, nous demandons la suppression de la décote, cette double peine qui pénalise encore plus les personnes subissant déjà une baisse de pension en proportion du nombre d'années de cotisation non validées.

Le gouvernement doit prendre l'engagement, pour sauvegarder la logique de répartition, de négocier l'ensemble du dossier retraite (*y compris la part complémentaire représentant 31% de la pension*) avec toutes les organisations syndicales, en conformité avec les propos du premier ministre de rompre avec le passé « nous ne méprisons aucun des acteurs potentiels du changement ».

En matière de retraite, et plus globalement de protection sociale, l'Union syndicale Solidaires a des propositions, des revendications, largement finançables, car les richesses que nous produisons ne cessent d'augmenter ; il faut en imposer une autre répartition, afin, de répondre aux besoins de tous !

7 avenue de Cambridge
CITIS
14 200 Hérouville St Clair

Téléphone : 02 31 24 23 36

Tarif com. locales : 08 79 03 13 95

Mel :

syndicatssolidaires-bn@orange.fr

Directrice de la publication :

Danielle Morvant

Mensuel

Prix public : 1 euro

Imprimé par nos soins

